



## **Journée internationale des Roms: déclaration du premier vice-président Frans Timmermans et des commissaires Marianne Thyssen, Věra Jourová, Corina Crețu et Johannes Hahn**

Bruxelles, le 6 avril 2018

À la veille de la Journée internationale des Roms, qui se déroule chaque année le 8 avril, le premier vice-président Frans Timmermans et les commissaires Marianne Thyssen, Věra Jourová, Corina Crețu et Johannes Hahn, ont déclaré ce qui suit:

*«Le respect des droits fondamentaux, y compris l'égalité de traitement, est l'une des pierres angulaires de l'Union européenne. Or, l'une des plus importantes minorités au sein de l'UE et dans son voisinage – la communauté rom – ne jouit toujours pas pleinement de ces droits. Les communautés roms font non seulement l'objet de préjugés, de discriminations et d'une marginalisation, mais il arrive très souvent qu'elles n'aient même pas accès à des ressources de base telles que de l'eau salubre, des installations sanitaires et de la nourriture. Le pourcentage de Roms exposés au risque de pauvreté s'élève à 80 %. Cette situation touche en premier lieu les Roms, mais c'est aussi une gifle pour nos communautés démocratiques.*

*La Journée internationale des Roms est donc l'occasion de s'appuyer sur le travail positif accompli jusqu'à présent pour lutter contre la discrimination à l'encontre des Roms et concrétiser leur intégration dans l'ensemble des sociétés et pays européens. Bien que certains résultats positifs aient été enregistrés dernièrement, en particulier dans le domaine de l'éducation, il y a lieu de consentir des efforts supplémentaires.*

*Ces efforts ne peuvent être couronnés de succès que si nous faisons front tous ensemble, à tous les niveaux. En conséquence, nous invitons les États membres et les pays partenaires visés par l'élargissement à poursuivre ces efforts et à prendre des mesures concrètes de lutte contre la discrimination à l'égard des Roms et leur marginalisation, notamment en soutenant la participation et la représentation des Roms dans la sphère publique.*

*Les Roms vivent en Europe depuis plus de 700 ans. Leur histoire et leur culture font partie intégrante de notre patrimoine européen, qui se caractérise par sa diversité. Les communautés roms méritent d'être traitées sur un pied d'égalité et d'avoir la pleine jouissance de leurs droits en tant qu'Européens. En définitive, la manière dont nous incluons les minorités les plus vulnérables constitue une mise à l'épreuve essentielle de notre démocratie européenne.»*

### **Contexte**

Les Roms constituent la communauté minoritaire la plus importante d'Europe – ils sont 6 millions dans l'UE et 4 millions dans les pays concernés par l'élargissement (Monténégro, Serbie, ancienne République yougoslave de Macédoine, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo et Turquie).

Cette communauté se heurte depuis longtemps à des inégalités, à l'exclusion sociale, à la discrimination et à la marginalisation. Le pourcentage de Roms exposés au risque de pauvreté s'élève à 80 %, alors que le niveau de risque moyen général dans l'UE est de 17 %.

La Commission européenne souligne depuis longtemps la nécessité d'agir et a demandé aux États membres, en 2011, d'adopter des stratégies nationales en faveur de l'intégration des Roms. La Commission établit chaque année un rapport sur la mise en œuvre de ces stratégies.

En 2017, la Commission a entrepris une évaluation globale du cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms pour la période allant jusqu'à 2020, afin d'évaluer les effets des mesures mises en place depuis 2011. Les premiers résultats montrent que certaines évolutions positives ont été enregistrées, en particulier dans le domaine de l'éducation, mais que des efforts supplémentaires doivent être consentis afin d'encore renforcer l'inclusion sociale et économique des Roms dans l'avenir.

La politique de cohésion de l'UE peut contribuer à la réalisation de cet objectif, à travers ses investissements dans des projets portant sur les soins de santé, l'emploi et l'intégration sociale. Le programme ROMACT, une initiative mise sur pied conjointement avec le Conseil de l'Europe en 2013, fournit également un appui à la communauté rom en aidant les autorités locales de 115 municipalités à concevoir, à financer et à mettre en œuvre des politiques et des services publics destinés à créer une

société qui accorde une plus large place aux Roms. Ce programme bénéficie à environ 65 000 personnes.

Pour la deuxième année consécutive, la Commission européenne s'associe à l'initiative du Parlement européen, organisée en collaboration avec des organisations faitières européennes de la société civile et relative au déroulement, du 8 au 12 avril, d'une série de manifestations visant à célébrer la Journée internationale des Roms. De plus amples informations sont disponibles [ici](#).

### **Pour en savoir plus**

[Rapport de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne: L'antitsiganisme en tant qu'obstacle à l'inclusion des Roms: une préoccupation persistante](#)

[Communiqué de presse sur le nombre de Roms menant une existence similaire à celle des habitants des pays pauvres du monde](#)

[Infographie sur les obstacles à l'inclusion des Roms](#)

[Communiqué de presse sur l'évaluation du cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms pour la période allant jusqu'à 2020](#)

[La plateforme européenne pour l'inclusion des Roms](#)

[Le programme ROMACT de soutien aux autorités locales](#)

[Allocution de clôture prononcée par la commissaire Věra Jourová à l'occasion de la commémoration de l'Holocauste et de l'exposition sur les Roms](#)

STATEMENT/18/2868

Personnes de contact pour la presse:

[Natasha BERTAUD](#) (+32 2 296 74 56)

[Sara SOUMILLION](#) (+32 2 296 70 94)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)